



Sète, cité maritime de caractère



OFFICE DE TOURISME DE SETE Comité de direction du 5 octobre 2018

Compte-rendu

Le 5 octobre 2018, le Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Sète s'est réuni en session ordinaire à 12h30 à l'Office de tourisme, 60 grand'rue Mario Roustan, 34200 SETE, sous la Présidence de Madame Marie de la Forest.

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

TITULAIRES PRÉSENTS (12) : Mesdames Marie de la Forest, Anne de Grave, Joselyne Cassany, Colette Jama, Valérie Carrasco, Christine Cegarra, Messieurs Antoine de Rinaldo, Gérard Castan, Jacques Mestre, Jean-Pierre Simonnet, Marc Chevallier, Olivier Carmes

SUPPLEANTS PRÉSENTS (3) : Messieurs Romain Ferrara, Jean-Pierre Lafalla,

- **dont votants (1)** : Monsieur Philippe Fougère

TOTAL DE VOTANTS (13) - Quorum : 11 votants minimum

La date du comité de direction a été communiquée le 2 septembre par mail, la convocation l'ordre du jour, ainsi que le rapport de séance ont été adressés aux membres le 28 septembre 2018.

Le rapport de séance ainsi que la décision modificative ont été remis à chaque membre en début de séance.

Marie de la Forest, présidente de l'Office de tourisme souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance à 12h40.

Elle propose de présenter les sujets d'actualité :

Corine Beaujard, directrice adjointe, projette un power point et expose les chiffres de la saison.

- *226 250 visiteurs au 30/09, contre 201 616 pour la même période l'année dernière, soit une augmentation de 12%*
- *20 078 appels téléphoniques contre 20 094 en 2017, une baisse non significative, la recherche d'informations via Internet est privilégiée*
- *889 533 visiteurs au 30/09, contre 856 642 l'année dernière, l'avant-saison est en progression avec 35 000 visiteurs pour Escalade à Sète notamment, mai, juin et septembre sont en légère baisse, août en progression.*
- *la clientèle se compose à 82 % de français et à 18% d'étrangers.*

Office de tourisme
60 Grand rue Mario Roustan - 34200 SETE
33(0)4 99 04 71 71 - tourisme-sete.com

GPS : 43.39983 N - 3.69598 E



- La satisfaction des professionnels a été excellente pour l'activité en mai et août (90% déclarent une activité identique ou supérieure à 2017), septembre reste très bon (80% supérieure ou équivalente), juin et juillet ont été qualifiés d'honorables (plus de 63 à 70 % supérieure ou équivalente).
- Les professionnels ont identifié quelques tendances, une large présence de Sète dans les médias, des retombées grâce à la diffusion de la série « Demain nous appartient » et l'augmentation de la fréquentation de la clientèle espagnole.

Lisa Merenda, conseillère en séjour et guide est invitée à présenter la rencontre organisée par Atout France et la Renfe avec des tours-opérateurs et des journalistes espagnols le 20 septembre à dans le cadre d'une offre spéciale proposée avec la SNCF et les villes des principales des gares de la région intéressées (Nîmes, Montpellier, Sète, Narbonne, Perpignan). Elle a constaté un vif intérêt pour Sète, a pu échanger les informations et récupérer des contacts prometteurs.

Tiphaine Collet, directrice informe également les membres de sa participation au workshop à Munich et à Paris avec Monsieur Simonnet dans le cadre du salon Top Résa. Des contacts ont été noués et permettront de faire une offre ou d'affiner leur demande.

La présidente est très satisfaite des résultats constatés, rappelle la nécessité de mener des actions, en vue de développer le tourisme à Sète et propose de passer aux délibérations.

I – Délibérations

1 – Approbation du compte-rendu du comité de direction du 25 mai 2018 :

Le compte rendu, joint à la convocation, a été adressé préalablement à chaque membre.

La présidente propose aux membres présents de s'exprimer, aucune remarque n'étant émise, elle les invite à approuver le compte-rendu du dernier comité de direction.

- la délibération est votée à l'unanimité – 13 voix pour

2 – Convention de mutualisation établie avec Sète Agglopôle Méditerranée

La signature d'une convention de mutualisation est proposée pour assurer une bonne organisation et la rationalisation des services. Dans ce cadre, l'Office de tourisme de Sète a pour mission d'apporter son savoir-faire et ses compétences pour la mise en place de l'établissement public industriel et commercial de l'Office de tourisme Intercommunal de l'agglopôle. Les charges de personnel à facturer par l'OT ont été chiffrées à 17 282,45 € et portent sur la période de juillet à décembre.

La présidente invite les membres à approuver les termes de la convention de mutualisation avec Sète Agglopôle Méditerranée.

- la délibération est votée à l'unanimité – 13 voix pour

3 Contrat « Grand site Occitanie » établi avec la Région

La présidente propose un engagement contractuel avec la Région pour l'opération « Grand Site Occitanie ». L'objectif de cette démarche consiste à structurer et à qualifier l'offre touristique régionale en vue de renforcer l'attractivité du territoire. La région a décidé de s'appuyer sur les sites culturels, patrimoniaux, historiques, naturels exceptionnels afin de structurer des destinations touristiques majeures. Le contrat proposé a pour objet d'organiser le partenariat avec le réseau « Grands Sites Occitanie », d'identifier le ou les cœurs emblématiques, les lieux de visite majeurs et la zone d'influence, de définir le projet de développement et d'établir une feuille de route répondant à la stratégie sur 4 ans, indiquant les principaux investissements.

La présidente invite les membres à approuver la souscription du contrat « Grand Site Occitanie »
- la délibération est votée à l'unanimité – 13 voix pour

4 Décision modificative 1 – M4 – Exercice 2018

Des recettes supplémentaires sont constatées dans le domaine des ventes et de la taxe de séjour pour un total de 168 720 €, ce qui permet de renforcer des postes de charges à caractère général et les charges de personnel. La décision modificative proposée a pour objectif d'ajuster les crédits pour le dernier trimestre, les nouvelles charges permettront de racheter des produits pour la boutique, reverser les recettes aux tiers, développer l'accueil, l'information et la promotion, tout en prévoyant le personnel nécessaire pour atteindre les objectifs fixés.

La présidente invite les membres à approuver la décision modificative 1
- la délibération est votée à l'unanimité – 13 voix pour

5 Achat de matériel et d'un logiciel d'affichage sur écrans avec maintenance et hébergement

Marie de la Forest propose d'acheter du matériel et un logiciel d'affichage sur écrans avec maintenance et hébergement.

Trois fournisseurs ont fait une offre : France ADVERT (ProDisplay), NEOTESS et ON TECH (Samsung). François Civeyrel, webmaster, qui a procédé à la consultation des fournisseurs, explique que le choix se porte sur l'entreprise qui s'avère la moins chère sur les 4 ans du contrat. Bien que le matériel soit plus cher à l'achat, la maintenance et les services annexes étant dégressifs d'année en année, le coût global est inférieur aux autres propositions. De surcroît, les 8 écrans sont de qualité supérieure et offrent une meilleure visibilité à la lumière du jour.

Ces écrans remplaceront ceux déjà installés dans divers sites de forte fréquentation, l'offre du fournisseur permet également de décliner cet outil auprès des professionnels et ceci à un moindre coût pour eux.

La présidente propose de retenir l'offre de l'entreprise ON TECK pour un total de 15 613,86 € sur les 4 ans.

- la délibération est votée à l'unanimité – 13 voix pour

6 – Décisions prises par la directrice dans le cadre de sa délégation de compétence

La présidente invite les membres à apporter leurs observations sur le tableau des 67 décisions adressé préalablement avec la convocation. Aucune question n'est émise.

La vice-présidente demande aux membres s'ils souhaitent poser d'autres questions, les remercie pour leur présence, les invite à signer les documents et à échanger autour d'un buffet installé sur la terrasse.

La séance est levée à 13h24.

A Sète, le 8 octobre 2018

Tiphaine COLLET – Directrice

